



AVIS PUBLIC

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle.

les séances du conseil pour l'année 2017 se tiendront toujours le premier lundi du mois, à moins qu'un congé férié coïncide avec cette journée. Le conseil siège au 1452, route 212 à **dix-neuf heures**.

Les dates retenues sont donc :

9 janvier
6 février
6 mars
3 avril
1er mai
5 juin
3 juillet
7 août
5 septembre
2 octobre
13 novembre
4 décembre.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Newport, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 novembre 2016.

Lise Houle
directrice générale et secrétaire-trésorière